

Caractéristiques culturelles et linguistiques du Québec

Conventions et pratiques dans les technologies de l'information



Direction de la francisation

Décembre 2004



Office québécois de la langue française





Table des matières

PRÉAMBULE	
Normalisation	
I. JEUX DE CARACTÈRES	
II. RÈGLES D'ÉCRITURE	6
1. Les noms de personnes	
2. Les noms de sociétés et d'organismes publics ou privés	
3. Les adresses postales	
4. Les adresses électroniques	
4.1 Les adresses de courrier électronique d'Internet	
4.2 Les autres adresses dans Internet	_
5. Les numéros de téléphone et de télécopie	
6. Les nombres et les unités de mesure	
8. Les heures	
9. Les unités monétaires	
III. USAGES TYPOGRAPHIQUES COURANTS	
1. Les formats de papier	
2. Les marges	
3. La division d'un texte	
4. Les espacements	
5. Les coupures de mots en fin de ligne	
6. La pagination	
IV. TRI, CLASSEMENT ET RECHERCHE	15
1. Tri et classement	
2. Recherche	16
V. MATÉRIEL INFORMATIQUE	16
Périphériques de saisie	
VI. CONFIGURATION DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION	17
1. MS Windows et Mac OS X	
2. Linux	21
VII. SITES WEB	22
VIII. TERMINOLOGIE	
IX. CONCLUSION	
BIBLIOGRAPHIE	
INDEX	25
Page de code ISO/CEI 8859-1	29
Page de code ISO/CEI 8859-15	30
Dénomination des caractères complémentaires de l'Alphabet latin n° 1	
Pictogrammes ISO 9995-7	
	02
Liste des tableaux	4.5
Tableau 1 : Équivalences des unités de mesure (résumé de la norme NQ 9990-941)	
Tableau 2 : Abréviations et codes des jours de la semaine	
Tableau 3 : Abréviations et codes des mois de l'année	
Tableau 4 : Espacements avant et après les signes de ponctuation et autres symboles courants	14

PRÉAMBULE

La situation géographique du Québec, son appartenance à l'ensemble nord-américain, lui impose un double défi : il doit développer des moyens de communication qui contribuent à l'épanouissement de la langue et de la culture de la majorité, dans le respect des langues et des cultures des minorités; il doit participer activement à l'activité du continent de façon à profiter des échanges avec ses partenaires. De telles contraintes resteront toujours difficiles à concilier. Un des moyens privilégiés d'y arriver, c'est d'adapter les outils technologiques afin qu'ils répondent à deux ordres de besoins : ceux relevant des règles du français en usage au Québec et des conventions d'écriture adoptées par la majorité, ceux imposés par la traduction, c'est-à-dire le passage d'une langue à une autre.

Normalisation

Les traditions d'usage ont donné lieu à des règles précises de présentation des divers éléments textuels utilisés comme données informatiques. D'autres règles d'écriture relèvent de la logique interne, syntaxique et textuelle, du français.

Les travaux de l'ISO et de ses partenaires ont permis d'adopter des normes de présentation pour les éléments linguistiques et numériques les plus courants dans les échanges internationaux : code de pays, code d'unités monétaires, etc. Quant aux éléments qui appartiennent en propre à une société, elles font l'objet de « locales ». De façon précise, une « locale » est un sous-ensemble définissant l'environnement informatique de l'utilisateur lié aux conventions culturelles et linguistiques. Ce sous-ensemble comprend une ou plusieurs catégories :

- la classification des caractères et la conversion en majuscules/minuscules (LC-CTYPE);
- l'ordre de classement (LC-COLLATE);
- les formats pour la date et l'heure (LC-TIME);
- les formats des données numériques monétaires (LC-MONETARY);
- les formats des messages de diagnostic et d'information et des réponses interactives (LC-MESSAGES).

Les informations qui suivent sont conformes, le cas échéant, à la locale de langue française pour le Canada (qui est partie intégrante de la norme **CAN/CSA Z243.230-98**), pour les aspects particuliers au Québec, et aux normes de l'ISO pour les aspects généraux.

I. JEUX DE CARACTÈRES

La représentation du système d'écriture du français pour les noms communs nécessite plus de 134 caractères :

- les 26 lettres de l'alphabet latin, minuscules et majuscules (52 caractères);
- les 14 lettres avec signes diacritiques, minuscules et majuscules (28 caractères)
 àÀ â çÇ éÉ èÈ êË ëË îÎ ïÏ ôÔ ûÛ üÜ ùÙ ÿŸ;
- les dix chiffres arabes (10 caractères);
- les signes de ponctuation et autres symboles courants, communs à toutes les langues européennes (38 caractères);
- les ligatures, minuscules et majuscules (4 caractères) æÆ œŒ;
- les quillemets français, ouvrants et fermants (2 caractères) « »;
- quelques lettres d'origine étrangère pour certains mots du français (dont ñÑ et öÖ).

Il faut bien comprendre que ne pas utiliser les signes diacritiques sur les caractères, qu'ils soient en minuscules ou en majuscules, peut changer le sens des mots et est considéré comme une faute d'orthographe.

Exemples:

- ON SUBVENTIONNE L'INDUSTRIE DU POISSON SALE
- CHACUN A LE SOUCI DE SA TACHE QUOTIDIENNE
- UN RESTAURATEUR BLESSE ET VOLE
- MAIS ECLATE NON BEURRE MAIS CARAMELISE

Dans un contexte multilingue, il faut toutefois prévoir idéalement l'utilisation d'autres caractères, soit, à tout le moins, l'ensemble des caractères communs aux langues qui utilisent l'alphabet latin affectés de leurs signes diacritiques, auxquels il faut ajouter les caractères d'usage national et international.

Au Québec, le compromis minimal qui puisse être fait, c'est de garantir l'accès au répertoire complet de l'Alphabet latin n° 1 (ISO/CEI 8859-1). Pour un soutien complet, y compris les ligatures œŒ, de même que le caractère Ÿ et le symbole de l'euro (€), il faut utiliser au minimum le jeu de caractères ISO/CEI 8859-15. On peut trouver une représentation de ces jeux de caractères en annexe de ce document et dans le site Web de l'Office québécois de la langue française aux adresses

http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/ISO_CEI8859-1.pdf et http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/ISO_CEI8859-15.pdf.

Le jeu ISO/CEI 8859-15 offre le soutien de 27 langues basées sur l'alphabet latin alors que le jeu ISO/CEI 8859-1 offre le soutien des 14 langues suivantes : albanais, allemand, anglais, catalan, danois, espagnol, finnois, français, islandais, italien, néerlandais, norvégien, portugais, suédois.

Ces recommandations valent pour les jeux de caractères à huit bits. Récemment, l'ISO a adopté le premier jeu de caractères normalisé destiné à englober l'ensemble des langues du monde : le code JUC, pour « jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets » (ISO/CEI 10646). Le JUC, qui comprend plusieurs dizaines de milliers de caractères (le nombre en est encore en croissance pour inclure le chinois historique et les langues mortes), prend en compte d'ores et déjà la plupart des systèmes d'écriture en usage aujourd'hui; il pourra théoriquement être augmenté jusqu'à deux milliards de caractères (on a récemment fixé une limite pratique à un million de caractères). Le nouveau code oriente l'évolution des technologies. Ce nouveau jeu de caractères, avec lequel ISO/CEI 8859-1 est compatible, est soutenu en mode natif par les plus récents systèmes d'exploitation. Il est également utilisé dans Internet avec l'aide du format transformé UTF-8 (encodage à 8 bits).

II. RÈGLES D'ÉCRITURE

Les systèmes d'information traitent les données alphanumériques aussi bien nominatives que textuelles, que ce soit à leur entrée par l'intermédiaire de masques de saisie préformatés ou à leur sortie par l'affichage à l'écran, l'impression de rapports et l'échange de données. À toutes les étapes de ce traitement, les informations doivent être présentées selon un certain nombre de règles et d'usages typographiques. Les pages qui suivent récapitulent ceux qui ont une répercussion sur la façon dont les technologies de l'information doivent les traiter. Ils sont extraits du guide *Le français au bureau*, 5^e édition, Les publications du Québec, 2000)

1. Les noms de personnes

Les noms et prénoms s'écrivent en minuscules, sauf pour la première lettre qui est en majuscule. Quand un nom est précédé d'un mot-outil (article ou préposition), ce dernier commence généralement par une majuscule quand il est donné sans prénom ni titre (comme dans les odonymes), quoique l'usage soit encore flottant pour certains patronymes. En fait, l'utilisation d'un mot-outil en minuscule devrait indiquer en principe une origine nobiliaire, mais cette règle n'est plus tellement respectée.

Exemples : Des Champs, De Margerie, De Foy, De Fontenay (et de Fontenay), De Granpré (et de Granpré), Samuel de Champlain, le marquis de Montcalm, etc.

2. Les noms de sociétés et d'organismes publics ou privés

De façon générale, il est d'usage d'employer la majuscule seulement pour le premier terme des désignations de sociétés ou d'organismes.

Exemples : la Société générale de financement; l'Union des producteurs agricoles; la Société des alcools du Québec; l'Assemblée nationale.

Toutefois, dans le cas des ministères de l'Administration, l'usage est de mettre une majuscule au domaine qu'ils gèrent, ministère s'écrivant avec une minuscule.

Exemples : le ministère de la Santé et des Services sociaux; le ministère de l'Emploi.

Dans le cas des raisons sociales composées d'un générique et d'un spécifique, l'usage est de mettre une majuscule au premier élément de chacun (en excluant l'article).

Exemples: Ameublements Dion inc.; Magasin d'alimentation Bernard enr.

Enfin, il en est de même pour les désignations officielles d'établissements scolaires.

Exemples : l'Université de Montréal; le Collège de Sherbrooke; le Collège Saint-Charles-Garnier.

3. Les adresses postales

Une adresse postale complète comprend le nom de la personne à qui l'envoi est adressé, le nom de la société ou de l'organisme auquel elle appartient le cas échéant, le numéro du domicile et le nom de la rue, le nom de la ville et de la province, le code postal, le nom du pays dans le cas d'un envoi à l'étranger. La présentation de l'adresse doit respecter les conventions suivantes :

- chacun de ces éléments est placé sur une ligne (non terminée par une virgule);
- une virgule sépare le numéro du domicile du nom de la voie de communication;
- le nom de la voie de communication doit toujours être précédé des mots rue, boulevard, avenue, côte, chemin, selon le cas. Il est toutefois permis d'abréger ces derniers par manque de place (boul., av., etc.);
- lorsque les mentions Est, Ouest, Nord, Sud sont nécessaires, elles s'écrivent avec une majuscule et sont placées immédiatement après le nom de la rue;
- le nom de la province s'écrit entre parenthèses, après le nom de la ville ou du village. Lorsque nécessaire (par manque d'espace par exemple), l'abréviation officielle pour le Québec est QC;
- le code postal est alphanumérique, composé de deux séries de trois caractères majuscules, séparées par un espacement. Il doit figurer en dernière place, après la ville et la province, de préférence sur la même ligne que ces deux mentions, et séparés d'elles par un espacement équivalant à deux caractères.

Exemple:

Monsieur Pierre Untel Direction des communications Association des médecins du Québec 1554, boulevard De Maisonneuve Ouest Montréal (Québec) H2L 3R9

Note : Le Guide canadien d'adressage de la Société canadienne des postes satisfait aux exigences de l'écriture de la langue française car on y accepte l'utilisation des signes diacritiques, des signes de ponctuation, des majuscules et des minuscules.

4. Les adresses électroniques

4.1 Les adresses de courrier électronique d'Internet

La popularité d'Internet a entraîné la généralisation du courrier électronique ou courriel. Chaque utilisateur doit avoir une adresse unique composée d'identifiants tels que le nom d'utilisateur, un domaine et un sous-domaine. Toutes les adresses d'Internet sont compilées et gérées à l'échelle mondiale par le Network Information Centre (NIC). Le NIC délègue cependant une partie du travail à chaque pays. Au Canada, la responsabilité des adresses d'Internet relève du Network Corporation Center auquel chaque service relié au réseau doit faire appel pour obtenir une classe d'adresses, qu'il pourra par la suite attribuer à ses clients, et pour s'enregistrer. Sur le territoire canadien, le NCC délègue à son tour la gestion des nomenclatures d'adresses à divers services. Dans l'Administration publique du Québec, par exemple, cette responsabilité est assumée par les Services gouvernementaux du Conseil du trésor.

Au Québec, les adresses de courriel incluent souvent les éléments suivants, dans l'ordre :

- le nom propre de l'utilisateur (prénom et nom au complet sans espace, nom abrégé ou encore pseudonyme) sans aucun signe diacritique;
- le symbole @ (appelé a commercial, arrobe, arrobas ou arobas);
- le domaine lui-même composé de :
 - l'endroit (le nom, complet ou abrégé, de l'organisation ou du serveur), en minuscules ou en majuscules sans aucun signe diacritique;
 - un codet à deux lettres pour indiquer la province (le sous-domaine), qc dans le cas du Québec, en vertu d'une norme adoptée par Postes Canada qui attribue à chaque province un code à deux lettres;
 - un codet à deux lettres pour indiquer le pays : ca pour Canada, en vertu de la norme ISO 3166.

Exemple: Prenom.Nom@organisation.qc.ca

Note : Un point sépare généralement ces éléments l'un de l'autre (sauf évidemment le @, qui marque lui-même une séparation entre deux éléments).

Le format des adresses de messagerie doit se conformer au standard RFC 2822.

Recommandations relatives au courrier électronique

Le serveur

 Tout serveur de courrier électronique branché à Internet devrait être mis à niveau pour soutenir le protocole ESMTP (Extended Simple Mail Transfer Protocol) 8BITMIME. Dans le choix d'un serveur, il est recommandé d'opter pour celui qui offre un soutien complet des communications en mode 8 bits. La majorité des problèmes de transmission dans les autres langues que l'anglais proviennent de communications en mode 7 bits.

La transmission

- On évitera de transmettre en mode QP (quoted printable). Cette option de configuration des logiciels conformes à MIME permet la transmission en mode 7 bits, un mode en voie de disparition sur l'ensemble des serveurs de courriel du monde entier. Avec cette option, lorsque les balises MIME sont perdues, par exemple en passant par un redistributeur de courrier, même si le lieu d'origine et le lieu d'arrivée opèrent tous deux dans un environnement MIME, on trouve des séquences telles que « E9 » pour un « é » et d'autres séquences similaires pour tous les caractères accentués.
- Dans le choix de la méthode de codage de fichiers annexés au courrier, on préférera le mode BASE 64 (aussi appelé MIME dans certains logiciels de courrier électronique) à tout autre mode, les plus répandus étant UUENCODE, propre à UNIX, et BinHEX, propre à Macintosh.

4.2 Les autres adresses dans Internet

Plusieurs utilisateurs sont déjà familiers avec des adresses qui donnent accès à divers fichiers électroniques comme les Telnet, Gopher, FTP (*File Transfer Protocol*), Usenet et Archie et W3 (*World Wide Web*).

Le premier élément d'une adresse Web est formé par le sigle HTTP. Ce sigle désigne le protocole qui permet l'emballage et le transfert des fichiers entre les serveurs du réseau. Le deuxième élément est constitué généralement par l'identification du Web, le sigle WWW. Les autres éléments donnent les précisions nécessaires selon une syntaxe analogue à celle des adresses du courrier électronique d'Internet. Ces adresses (URI, *Uniform Resource Identifiers*) sont régies par le standard **RFC 2396** et ne peuvent contenir qu'un sous-ensemble des caractères ASCII (inférieurs à 128 dans ISO/CEI 10646). Par contre, des travaux sont actuellement en cours pour l'internationalisation des noms de domaines, ce qui permettra, pour la langue française, d'avoir des noms de domaines accentués.

Dans un texte imprimé, pour citer une adresse Web, on peut opter pour l'un ou l'autre des procédés suivants de mise en évidence : l'écrire en gras, la mettre entre parenthèses, entre crochets ou encore entre chevrons simples. Si l'adresse finit la phrase, on met un point final.

Exemples : L'adresse de la vitrine de l'Administration publique du Québec est : http://www.gouv.qc.ca.

Dans le site Web de l'Office québécois de la langue française (http://www.oqlf.gouv.qc.ca), on peut consulter Le grand dictionnaire terminologique.

5. Les numéros de téléphone et de télécopie

En Amérique du Nord, les numéros de téléphone sont composés d'un indicatif régional, à trois chiffres, d'un code local, à trois chiffres également, et d'un code personnel, à quatre chiffres. Il est d'usage d'écrire l'indicatif régional entre parenthèses, suivi d'un espacement puis du code local et du code personnel, ces deux derniers éléments étant séparés par un trait d'union. Entre usagers d'une même région téléphonique, on omet généralement d'indiquer le code régional. Dans un proche avenir, l'indicatif régional ne sera plus facultatif. Par conséquent, les parenthèses ne seront plus utiles.

Exemple: (418) 524-8745 ou 418 524-8745 (lorsque l'indicatif régional ne sera plus facultatif)

Par ailleurs, en contexte international, on s'en remet à la convention suivante : le code du pays est précédé du signe + et suivi du numéro de téléphone; le code 1 s'applique exceptionnellement à toute l'Amérique du Nord plutôt qu'à un seul pays.

Exemple: +1 418 524-8745

Sur une carte professionnelle ou dans un texte, les abréviations à utiliser sont « tél. » pour téléphone et « téléc. » pour télécopieur ou télécopie.

6. Les nombres et les unités de mesure

Le système international d'unités (SI) est en vigueur au Québec depuis 1970. C'est le système métrique qui est utilisé suivant le système international d'unités (SI, norme ISO 31) et entériné par le Bureau de normalisation du Québec.

Tableau 1 : Équivalences des unités de mesure (résumé de la norme NQ 9990-941)

Nom de l'unité à convertir au SI	Facteur de conversion	Nom de l'unité SI
acre	4046,856 422 4	mètre carré (m²)
arpent	3418,894	mètre carré (m²)
boisseau	36,368 72	décimètre cube (dm³)
chopine liquide	0,568 261 2	décimètre cube (dm³)
corde	3,624 556 363 776	mètre cube (m³)
cuillérée à soupe	15	millilitre (ml)
cuillérée à thé	5	millilitre (ml)
degré Celsius	T _{°C} + 273,16	kelvin (k)
degré Fahrenheit	5/9 (T _{°F} + 459,67)	kelvin (k)
gallon (gal)	4,546 090	décimètre cube (dm³)
livre (lb)	453,592 37	gramme (g)
mille	1,609 344	kilomètre (km)
mille marin	1,852	kilomètre (km)
millibar	100	pascal (pa)
nœud (kn)	1,852	kilomètre par heure (km/h)
once (oz)	28,349 523 125	gramme (g)
once liquide	28,413 062	centimètre cube (cm³)
pied	30,48	centimètre (cm)
pinte	1,136 522	décimètre cube (dm³)
pouce	2,54	centimètre (cm)
tasse	227	millilitre (ml)
verge	91,44	centimètre (cm)

Cette norme comporte les particularités suivantes :

• Les symboles des unités de mesure ne sont pas suivis d'un point abréviatif et ne prennent jamais la marque du pluriel.

Exemples: km (kilomètre), cm (centimètre), mm (millimètre)

Le séparateur décimal est la virgule.

Exemples: 27,2 km; 4,35 l

 Les nombres de cinq chiffres et plus sont séparés par tranches de trois chiffres, et ce, tant pour la partie des unités que pour celle des fractions. Il est recommandé d'utiliser soit un demi-cadratin ou un quart de cadratin typographique comme séparateur de tranches, soit une espace insécable (caractère 160 dans l'Alphabet latin n° 1) pour les applications informatiques.

Exemples: 1 807 915; 0,014 75 mais 4232; 0,0147

Si une grandeur doit être exprimée entièrement en lettres, on place le nom de l'unité immédiatement après la partie entière du nombre. Quant à la partie décimale, elle est placée à la suite, incluant le dénominateur en question.

Exemple: 1, 90 m s'écrira un mètre et quatre-vingt-dix centimètres

7. Les dates

De façon générale, d'après la norme ISO 8601:2000, c'est le calendrier grégorien qui est utilisé.

La présentation numérique d'une date doit être constituée de la manière suivante : quatre chiffres pour indiquer l'année, deux chiffres pour le mois et deux autres pour la journée. Si l'on veut utiliser des séparateurs, on peut mettre un trait d'union ou encore un espacement entre ces trois éléments.

Exemple: 19960322 ou 1996 03 22 ou 1996-03-22

Note : Lorsque l'omission du siècle n'entraîne pas de confusion, la représentation de l'année peut être réduite à deux chiffres.

En représentation littérale, les jours de la semaine s'écrivent en commençant par une lettre minuscule. En français, le premier jour de la semaine est le lundi. Les noms des jours et des mois peuvent être représentés par des codes à deux ou trois caractères ou s'abréger suivant les règles usuelles de l'abréviation.

Exemple: le lundi 5 avril 2004

Tableau 2 : Abréviations et codes des jours de la semaine

Nom	Abréviation à un caractère	Code
lundi	L.	LUN
mardi	M.	MAR
mercredi	M.	MER
jeudi	J.	JEU
vendredi	V.	VEN
samedi	S.	SAM
dimanche	D.	DIM



Tableau 3 : Abréviations et codes des mois de l'année

Nom	Abréviation courante	Code à deux caractères	Code bilingue à deux caractères	Code à trois caractères
ionvior				
janvier	janv.	JR	JA	JAN
février	févr.	FR	FE	FÉV
mars	mars	MS	MR	MAR
avril	avr.	AL	AL	AVR
mai	mai	MI	MA	MAI
juin	juin	JN	JN	JUN
juillet	juill.	JT	JL	JUL
août	août	AT	AU	AOÛ
septembre	sept.	SE	SE	SEP
octobre	oct.	OE	OC	OCT
novembre	nov.	NE	NO	NOV
décembre	déc.	DE	DE	DÉC

8. Les heures

La période de 24 heures constitue la base de référence pour la présentation numérique de l'heure, conformément à la norme **ISO 8601:2000**. L'indication de l'heure est suivie de celle des minutes, les deux éléments étant séparés par les deux points (sans espace).

Exemple: 17:30 (et non 5 h 30 P.M., qui correspond à l'usage américain)

Lorsqu'on veut indiquer la date et l'heure dans un tableau ou pour des usages techniques, on peut donc l'écrire comme suit : 1996032217:30 ou 1996 03 22 17:30 ou 1996-03-22-17:30.

Dans un texte suivi, on préférera cependant la présentation alphanumérique; dans ce cas, on utilise l'abréviation h, séparée du chiffre qui précède et qui suit par un espacement.

Exemple: Le 22 mars 1996, à 17 h 30

Lorsqu'il s'agit d'une heure juste, on l'indique comme suit : 17 h (et non 17 h 00).

Quand il est nécessaire d'indiquer une heure ou une durée précises, on recourra alors aux abréviations du système international d'unités (h, min, s).

Exemple: L'athlète a couru le marathon en 2 h 13 min 23 s.

Pour plus de précision et quand le contexte le requiert, on peut indiquer la mention du fuseau horaire, comme par exemple HNE (heure normale de l'Est) ou HAE (heure avancée de l'Est). Le Québec s'étend officiellement d'est en ouest sur deux fuseaux horaires (celui le plus à l'est, aux îles de la Madeleine et en Basse-Côte-Nord, utilisent le sigle HNA [heure normale de l'Atlantique] ou HAA [heure avancée de l'Atlantique]). Le changement d'heure s'effectue au Québec à 2 h le dimanche suivant le premier samedi d'avril et le dernier samedi d'octobre (CAN/CSA Z243.230-98). L'heure normale est en usage durant la période d'hiver.

Pour représenter l'heure en temps universel coordonné (TUC), la lettre majuscule Z doit suivre, sans séparateur, le dernier chiffre de la représentation de l'heure; elle représente alors l'heure du fuseau horaire de Greenwich.

Exemple : Si l'heure locale au Québec est 10:00, en TUC, c'est 15:00Z.

Pour plus de détails sur les fuseaux horaires, se référer à la norme CAN/CSA Z234.4-89.

9. Les unités monétaires

D'après la norme **NQ 9221-500** du Bureau de normalisation du Québec, le symbole d'unité monétaire est placé après la valeur numérique (et ses décimales le cas échéant), et séparé de cette dernière par un espacement.

Exemples: 250 \$; 24,95 \$; 1288,01 \$

Le symbole d'unité monétaire peut être précédé du symbole M, pour « million » ou encore G, pour « milliard ». Les deux symboles sont alors accolés.

Exemples: 98 M\$; 12 G\$

Note : Ces usages sont réservés aux tableaux et aux textes de nature statistique ou financière.

Lorsqu'un code à deux lettres est nécessaire, on peut utiliser CA pour le dollar canadien et US pour le dollar américain. Le code à trois lettres pour le Canada est CAN (d'après la norme ISO 3166).

Exemples: 48 \$ CA; 789 \$ US

Dans les échanges internationaux, notamment électroniques, et lorsqu'on veut éviter toute ambiguïté, on s'en remettra à la norme **ISO 4217**, qui précise les codets des devises. Le codet attribué au dollar canadien est CAD; le codet USD désigne le dollar américain, le codet FRF s'applique au franc français remplacé maintenant par l'euro (EUR), et ainsi de suite. Pour les textes en français, il est recommandé de mettre le codet de devise après la somme.

Exemples: 48 CAD; 789 USD

III. USAGES TYPOGRAPHIQUES COURANTS

Un texte est composé de différents éléments dont l'agencement doit respecter un certain nombre de règles dans le but évident d'en faciliter la présentation, la lecture et le traitement.

1. Les formats de papier

La norme **ISO 216** définit les formats de papier utilisés dans la plupart des pays aujourd'hui dont le très connu format A4. Cette norme definit trois séries de format de papier : A, B et C. La série C est principalement utilisée pour les enveloppes.

Au Québec, les formats les plus usuels sont différents de la norme ISO. Ils se rapprochent des formats utilisés en Amérique du Nord; ce sont :

- le format 21,59 × 27,94 cm (8,5 × 11 po), pour les lettres, les rapports, les communiqués, les documents reprographiés, etc.
- le format 21,59 × 35,56 cm (8,5 × 14 po), pour les documents juridiques et administratifs principalement.

2. Les marges

Il n'y a pas de norme qui régit l'emploi des marges. L'usage québécois veut toutefois que la marge du haut soit d'environ 5 cm pour la première page de chacune des parties du corps du texte (introduction, développement ou même chacune des parties du développement -- sections, chapitres --, conclusion) et de 2,5 cm pour les autres pages. La marge du bas ainsi que les marges de gauche et de droite varient généralement entre 2,5 et 4 cm. Enfin, l'usage veut que la marge de gauche soit de dimension au moins égale, sinon supérieure, à la marge de droite.

Par ailleurs, afin de faciliter les échanges internationaux, on s'assurera que les textes peuvent être imprimés autant sur du papier de format 21,59 × 27,94 cm que sur du papier de format A4 (norme internationale), ce dernier étant légèrement moins large et sensiblement plus haut. Des marges de 4 cm à droite et à gauche, et de 2,5 cm en haut et en bas semblent indiquées.

3. La division d'un texte

Un texte complexe peut être divisé de plusieurs manières. Une première méthode consiste à utiliser les diverses formes typographiques pour bien marquer les chapitres, sections, sous-sections : majuscules, minuscules en caractères gras, soulignement, italique, etc. On peut également avoir recours au système numérique international (1, 1.1, 1.1.1, etc.) ou encore au système de classement traditionnel utilisant lettres et chiffres, dans l'ordre suivant : les chiffres romains (I, II, III, IV...); les lettres majuscules (A, B, C, D...); les chiffres arabes (1, 2, 3, 4...); les lettres minuscules (a, b, c, d...). Ces éléments sont séparés de l'intertitre par un point, un tiret, un gros point, un losange ou même une parenthèse fermante dans le cas des deux derniers.

4. Les espacements

Pour des questions de lisibilité, d'intelligibilité et d'uniformité du français écrit, il est nécessaire de respecter un minimum de règles typographiques. En typographie, les espacements sont appelés espaces fines, moyennes et fortes, espaces-mots, espaces justifiantes, quarts de cadratin, demicadratins, espaces fixes, etc. Ces règles tiennent compte des possibilités typographiques encore relativement limitées qu'offrent les logiciels de traitement de texte courants (à la différence des logiciels d'éditique et des logiciels professionnels de mise en page, qui permettent notamment les espaces fines). Pour les traitements de texte courants, les espaces fines sont généralement supprimées et équivalent à une absence d'espacement (c'est le cas pour le point-virgule, le point d'exclamation et le point d'interrogation); toute autre espace est rendue par un espacement simple.

Tableau 4 : Espacements avant et après les signes de ponctuation et autres symboles courants

Nom du signo do nonetuation	Signe	Espacement	Espacement
Nom du signe de ponctuation	de ponctuation	avant le signe	après le signe
Apostrophe	1	Pas d'espacement	Pas d'espacement
Astérisque	*	Un espacement	Pas d'espacement
(placé avant le mot auquel il se rapporte)			
Astérisque	*	Pas d'espacement	Un espacement
(placé après le mot auquel il se rapporte)			
Barre oblique	1	Pas d'espacement	Pas d'espacement
Chevron fermant	>	Pas d'espacement	Un espacement
Chevron ouvrant	<	Un espacement	Pas d'espacement
Crochet fermant]	Pas d'espacement	Un espacement
Crochet ouvrant	[Un espacement	Pas d'espacement
Deux-points	:	Un espacement	Un espacement
Deux-points dans les heures numériques	:	Pas d'espacement	Pas d'espacement
Guillemet anglais fermant	"	Pas d'espacement	Un espacement
Guillemet anglais ouvrant	ű	Un espacement	Pas d'espacement
Guillemet français fermant	»	Un espacement	Un espacement
Guillemet français ouvrant	«	Un espacement	Un espacement
Parenthèse fermante)	Pas d'espacement	Un espacement
Parenthèse ouvrante	(Un espacement	Pas d'espacement
Petit guillemet fermant	n n	Pas d'espacement	Un espacement
Petit guillemet ouvrant	"	Un espacement	Pas d'espacement
Point		Pas d'espacement	Un espacement
Point d'exclamation	!	Pas d'espacement	Un espacement
Point d'interrogation	?	Pas d'espacement	Un espacement
Points de suspension		'	Un espacement
(en début de phrase ou remplaçant le début d'un			'
texte)			
Points de suspension		Pas d'espacement	Un espacement
(au milieu ou à la fin d'une phrase)			
Point-virgule	,	Pas d'espacement	Un espacement
Pour cent	%	Un espacement	Un espacement
Signe arithmétique	+, -, ×, ÷, =, <, >	Un espacement	Un espacement
Symbole SI ou autre	kg, s, cm, A, I	Un espacement	Un espacement
Tiret	_	Un espacement	Un espacement
Trait d'union	-	Pas d'espacement	Pas d'espacement
Unité monétaire	\$, M\$, \$ CA,	Un espacement	Un espacement
	\$ US, ¢, €		
Virgule (dans les textes)	,	Pas d'espacement	Un espacement
Virgule décimale	,	Pas d'espacement	Pas d'espacement

5. Les coupures de mots en fin de ligne

De façon générale, les coupures de mots en fin de ligne doivent obéir à la division syllabique. Les règles que l'on peut utiliser dans les applications informatiques pour reconnaître les syllabes sont les suivantes :

- De façon générale, une consonne placée entre deux voyelles introduit une nouvelle syllabe : pa/ri/té, fé/bri/le, La/bra/dor.
- Lorsqu'il y a deux consonnes placées entre deux syllabes, la première appartient à la syllabe précédente, la seconde, à la syllabe suivante.
 - Toutefois, I ou r précédés d'une autre consonne (différente de I ou r) forment avec cette consonne un groupe inséparable (bl, cl, fl, gl, pl, br, cr, dr, fr, gr, pr, tr, vr). Les groupes ch, ph, gn, th sont également inséparables.
- Lorsqu'il y a trois consonnes consécutives à l'intérieur d'un mot, ordinairement les deux premières terminent une syllabe et l'autre commence une nouvelle syllabe. Toutefois, les groupes bl, cl..., br, cr..., cités plus haut, commencent généralement une syllabe.
- Dans le cas des mots composés, la division se fait entre les éléments (un élément ne pouvant être scindé pour des raisons de compréhension) : fer/à/cheval; court-/circuit.

Les divisions à éviter :

- les mots en fin de page;
- les nombres, les pourcentages, les sigles, les dates;
- les mots de moins de quatre lettres;
- les coupures qui isolent une seule lettre sur une ligne (par exemple, é/cole);
- les coupures après une apostrophe (par exemple, aujourd'hui);
- les coupures qui isolent le titre de civilité ou le titre honorifique du nom propre (la coupure est toutefois permise entre le prénom et le nom);
- les coupures entre deux voyelles; on peut toutefois, dans tous les cas, séparer un préfixe du radical du mot (par exemple pré/avis, anti/allergique).

Malgré ces quelques règles, le français est moins complexe que l'anglais pour traiter les coupures de mots en fin de ligne. Aussi, au lieu de recourir aux dictionnaires comme on doit le faire avec les logiciels de langue anglaise, il est possible en français de prévoir un algorithme simple. Cette solution requiert moins d'espace de mémoire et améliore la rapidité du traitement.

6. La pagination

La page de titre, les pages préliminaires ainsi que les pages d'intertitres (lorsque les intertitres figurent sur une page seule) ne sont pas paginées; toutes ces pages sont toutefois comptées dans la pagination. La pagination commence à partir du début de l'introduction et se termine à la fin des pages annexes, en incluant les illustrations et les tableaux, le cas échéant.

IV. TRI, CLASSEMENT ET RECHERCHE

1. Tri et classement

Chaque langue a adopté au cours de son histoire des modes de classement des mots qui lui sont propres. Ces méthodes de tri naturelles doivent être respectées, c'est-à-dire reproduites de façon automatique par les ordinateurs. Mais les ordinateurs et leurs programmes se sont longtemps révélés peu efficaces dans les opérations de tri et de classement alphabétique, et ce, non seulement pour le français mais également pour plusieurs langues importantes comme l'allemand, l'espagnol, l'arabe, le chinois, le thaï et même l'anglais.

Afin de régler ce problème, le Canada a adopté une norme nationale (**CAN-CSA Z243.4.1-98**). Cette norme fait la synthèse des méthodes de classement suivies par les dictionnaires français et anglais et normalise un ordre de classement lexical prévisible à 100 %. La norme canadienne est également applicable intégralement à l'allemand, au portugais, à l'italien et au néerlandais. Elle nécessite toutefois une adaptation mineure pour l'espagnol.

Exemple de tri normalisé selon la norme canadienne de classement **CAN/CSA Z243.4.1-98** (tri du dictionnaire) :

@@@@	COTE	Noël
0000	Côte	NOËL
9999	CÔTE	Notre
Aalborg	coté	Nôtre
aide	COTÉ	Pêche
aïeul	côté	Péché
air	CÔTÉ	PÉCHÉ
Ålborg	élève	Pécher
août	élevé	Pêcher
caennais	Größe	Relève
cæsium	Grossist	Relevé
çà et là	île	Resume
C.A.F.	Île d'Orléans	Resumé
Canon	lame	Résumé
cañon	l'âme	Révèle
casanier	L'Haÿ-les-Roses	Révélé
cølibat	MÂCON	vice-president
coop	maçon	vice-président
со-ор	McArthur	vice-president's offices
COOP	Mc Arthur	vice-presidents' offices
CO-OP	Mc Mahon	vice versa
Copenhagen	MODÈLE	VICE-VERSA
cote	modelé	

2. Recherche

Idéalement, les fonctions de recherche de chaînes de caractères doivent être indépendantes de la casse, des caractères spéciaux et des signes diacritiques. Ainsi, une recherche de « contremaître » trouvera aussi « contre-maître », graphie ancienne maintenant fautive, mais encore fréquente. Une recherche élargie trouvera aussi « clef » et « clé » lorsqu'on cherche « cle ».

Lorsqu'il n'est pas possible de faire la distinction entre la graphie phonétique et la graphie avec signes diacritiques de la chaîne de caractères recherchée, on se cantonnera à la recherche exacte, c'est-à-dire la correspondance exacte entre la chaîne recherchée et l'argument de recherche. Ainsi, lorsqu'on cherche « où », on ne trouvera pas « ou ».

V. MATÉRIEL INFORMATIQUE

Un matériel informatique en français :

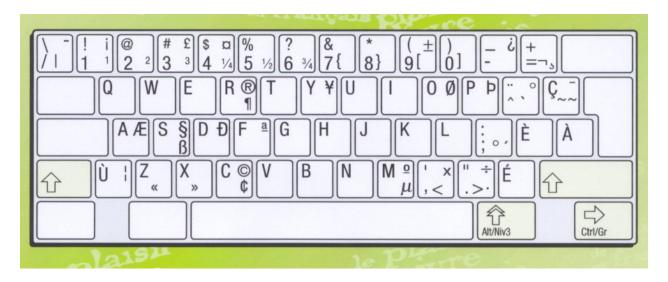
- porte des inscriptions en français sur les boutons de commande ou les touches de clavier;
- offre, le cas échéant, un affichage électronique en français;
- comporte un mode d'emploi et une documentation (garantie par exemple) en français;

• doit être capable de produire et de recevoir tous les signes diacritiques (accents, cédille, tréma) du français.

Périphériques de saisie

Un des principaux périphériques de saisie est sans conteste le clavier d'ordinateur, que ce soit pour un ordinateur de bureau, un portatif ou un assistant numérique personnel.

Il est donc important que le clavier utilisé au Québec soit à même de reproduire au moins les 134 caractères nécessaires pour la représentation du système d'écriture du français. Le seul clavier capable de reproduire l'ensemble des 191 caractères de l'Alphabet latin n° 1 est le clavier normalisé CAN/CSA Z243.200-92.



C'est la seule norme concernant le clavier d'ordinateur. Elle est adoptée par les principaux constructeurs de matériel informatique et le pilote est disponible pour les environnements Windows, Macintosh et Linux. On trouvera une explication détaillée à l'adresse http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/clavier.html ainsi que les tableaux de dénomination des caractères et des touches de fonction qui apparaissent sur le clavier normalisé en annexe de ce document.

D'autres méthodes de saisie telle que la reconnaissance de l'écriture manuscrite est aussi utilisée. Elle doit offrir minimalement le soutien des 134 caractères du français. Quant à la reconnaissance vocale, il est important que les différents accents du français dans la francophonie soient pris en compte.

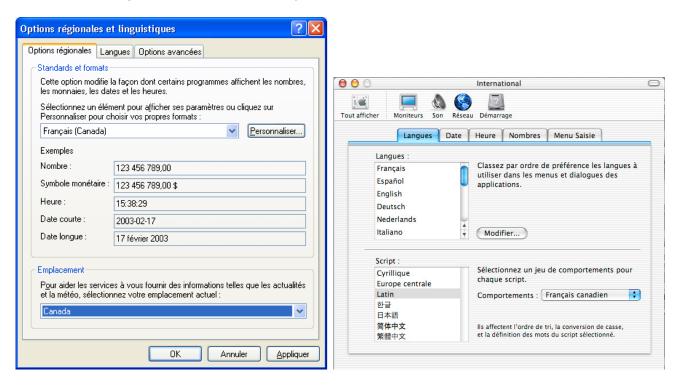
VI. CONFIGURATION DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION

Outre le pilote de clavier pour la saisie, il est important que les paramètres régionaux des systèmes d'exploitation en français correspondent aux critères en vigueur au Québec. Ceux-ci influencent le format d'affichage de l'heure, de la date, des nombres, du symbole monétaire, etc.

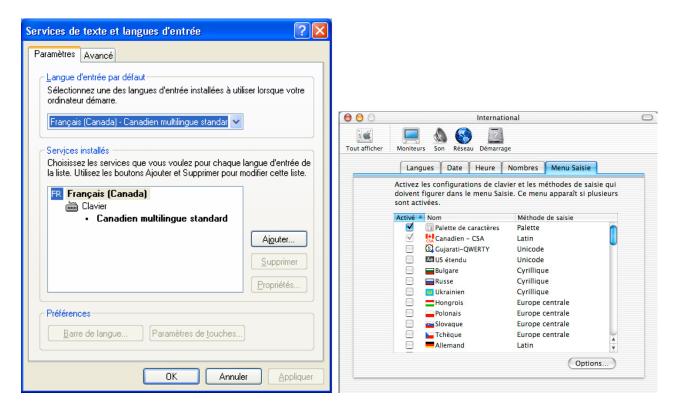
1. MS Windows et Mac OS X

Les différents paramètres à considérer sont accessibles à partir du panneau de configuration dans les options régionales et linguistiques (environnement Windows) et à partir des Préférences Système, icône International (environnement Mac OS X).

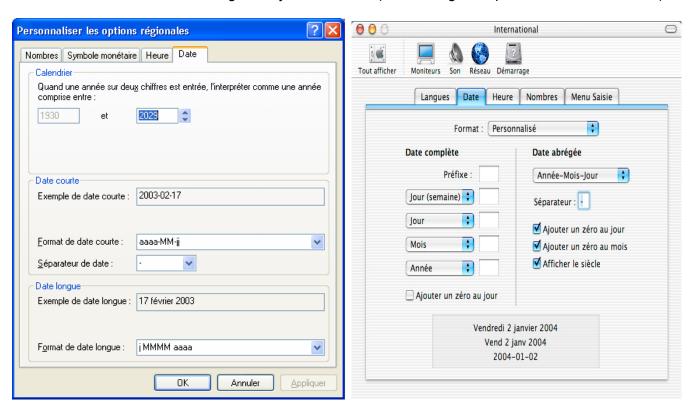
Langue: Sélectionner « Français (Canada) » dans les options régionales pour l'environnement Windows et « Français canadien » dans le « jeu de comportements » pour l'environnement Mac OS X.



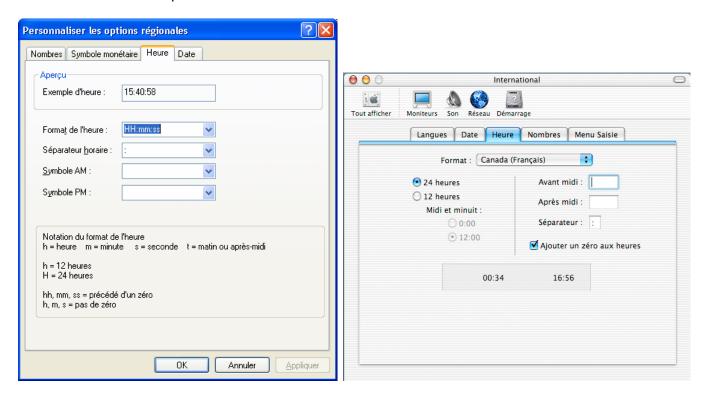
Clavier: Le pilote de clavier le plus adapté à la saisie des signes diacritiques de la langue française est le « Canadien multilingue standard » pour l'environnement Windows et « Canadien – CSA » pour l'environnement Mac OS X.



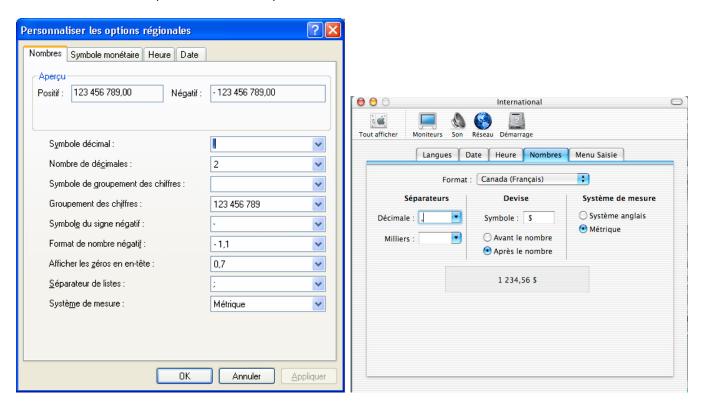
Date : Le format de la date abrégée doit être aaaa-MM-jj, ce qui correspond au format international ISO 8601:2000. Le format de date longue est j MMMM aaaa (sans la virgule séparant le mois de l'année).



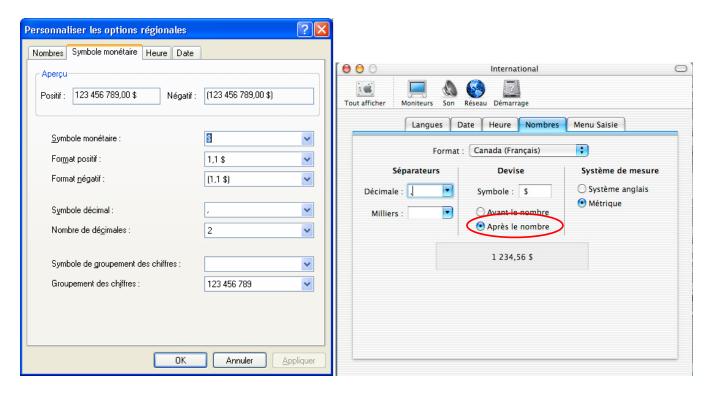
Heure : Le format de l'heure doit être HH:mm:ss, ce qui correspond au format international ISO 8601:2000. Le H correspond à une notation sur 24 heures.



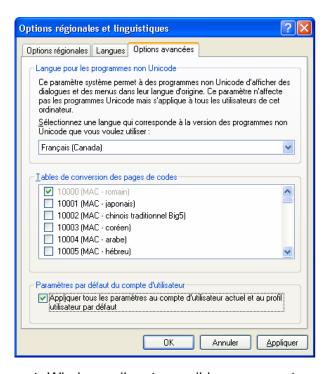
Nombres : Les nombres doivent être affichés selon la notation du système métrique suivant le système international d'unités (SI, norme ISO 31).



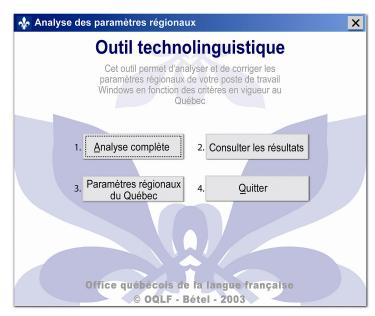
Symbole monétaire : Le format de la valeur monétaire et la position du symbole monétaire est déterminé suivant la norme NQ 9921-500.



Options avancées: En dernier lieu, pour l'environnement Windows, il faut choisir « Français (Canada) » comme langue pour les programmes non Unicode et activer l'option pour que ces paramètres soient appliqués comme valeurs par défaut pour tous les utilisateurs.



Toujours pour l'environnement Windows, il est possible en un « tour de clic » de vérifier les paramètres régionaux et de les rendre conformes aux normes en vigueur au Québec en téléchargeant l'outil technolinguistique à partir du site Web de l'office québécois de la langue française à l'adresse http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/otl_1.html.



2. Linux

En ce qui concerne le système d'exploitation Linux, la configuration des paramètres régionaux est indiquée dans l'étude technolinguistique « Linux en français » disponible dans le site Web de l'Office à l'adresse http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/dossiers/BETEL_Linux.pdf.

VII. SITES WEB

Pour le codage des caractères accentués dans les documents publiés dans Internet, il est recommandé de coder comme un seul caractère les lettres accentuées (selon le jeu de caractères ISO/CEI 8859-1, qui constitue la norme minimale explicite) plutôt que comme des entités SGML; par exemple, on écrira « é » plutôt que « é » ou que « é ».

Si une langue autre que celles soutenues par le jeu de caractères ISO/CEI 8859-1 est présente dans certaines pages, on peut alors envisager le jeu de caractères ISO/CEI 10646 avec un encodage UTF-8 de manière à permettre une compatibilité accrue avec le format XML.

Il est conseillé de toujours inclure dans chaque page Web une indication de la langue dans laquelle la page est rédigée. En HTML, cette indication se fait au moyen de l'attribut lang.

Exemple: <html lang='fr-CA'> pour le Québec

Les informations affichées doivent reprendre le format recommandé dans les pages précédentes (date, heure, adresse, etc.) et les références graphiques doivent s'adapter aux caractéristiques culturelles du Québec. Par exemple, cela peut paraître étrange à un Québécois de devoir cliquer sur le drapeau de la France pour obtenir l'affichage des pages dans sa langue maternelle.

VIII. TERMINOLOGIE

Quand un secteur se développe, de nouveaux concepts naissent, de nouvelles réalités doivent être nommées dans toutes les langues. La terminologie des technologies de l'information évolue rapidement. À l'échelle internationale, elle fait l'objet de nombreux travaux multilingues dont ceux de l'ISO et d'un comité technique formé conjointement par l'ISO et la Commission électrotechnique internationale (voir ISO/CEI JTC1/SC1).

Au Québec, l'Office québécois de la langue française a élaboré le Grand dictionnaire terminologique (GDT) accessible gratuitement à l'adresse **http://www.oqlf.gouv.qc.ca**. C'est un outil bilingue anglais-français de terminologie technique comprenant quelque 3 millions de termes appartenant à 200 grands domaines d'activité, répartis sur 800 000 fiches terminologiques.

L'Office participe en outre à des échanges internationaux avec d'autres pays francophones et collabore aux travaux d'organismes de la francophonie internationale.

IX. CONCLUSION

Ce document peut servir de guide pratique pour la localisation des technologies de l'information. Il est inspiré de travaux menés conjointement par le secrétariat du Conseil du trésor et par l'Office québécois de la langue française, organismes publics du Québec. Il reprend les différents aspects à considérer pour cibler adéquatement une clientèle francophone d'Amérique du Nord.

Pour une diffusion internationale, il faut penser à respecter chaque particularité locale. En cette ère de mondialisation, le rayonnement du français passe par le multilinguisme des systèmes d'information. Les technologies de l'information sont maintenant prêtes à le favoriser.

Le banc d'évaluation technolinguistique (Bétel) a été mis sur pied à l'Office québécois de la langue



française dans le but de faciliter la francisation des technologies de l'information. On peut soumettre toute question liée à l'utilisation d'une version française d'un produit au Bétel à l'adresse de courriel betel@oqlf.gouv.qc.ca.

Azim Mandjee et Philippe Brouste, conseillers en francisation des technologies de l'information

BIBLIOGRAPHIE

Normes internationales

ISO 31	Grandeurs et unités
ISO 639	Codes de langues
ISO 3166:1993	Codes pour la représentation des noms de pays
ISO 4217:1995	Codes pour la représentation de monnaies et types de fonds
ISO 8601:2000	Représentation numérique de la date et de l'heure
ISO/CEI 2382	Technologies de l'information -Vocabulaire
ISO/CEI 8859-1	Traitement de l'information Jeux de caractères graphiques sur un seul octet Partie 1 : Alphabet latin n° 1
ISO/CEI 8859-15	Traitement de l'information Jeux de caractères graphiques sur un seul octet Partie 1 : Alphabet latin n° 9
ISO/CEI 8879	Langage normalisé de balisage généralisé (SGML)
ISO/CEI 9995-7	Technologies de l'information Disposition des claviers conçus pour la bureautique Partie 7 : Symboles employés pour la représentation des fonctions.
ISO/CEI 10646-1	Jeu universel de caractères codés à plusieurs octets Partie 1 : Architecture et table multilingue
ISO/CEI 14755	Méthode de saisie de caractères du jeu universel de caractères à l'aide d'un clavier ou d'autres unités d'entrée
ISO/CEI 14651	Classement international et comparaison de chaînes de caractères.
ISO/DIS 3166-1	Codes pour la représentation des pays et de leurs subdivisions Partie 1 : Codes pays (Révision de l'ISO 3166:1993)

Normes canadiennes

CAN/CSA Z234.4-89	Noms des fuseaux horaires
CAN/CSA Z243.4.1-98	Méthode canadienne de classement alphabétique
CAN/CSA Z243.200-92	Claviers canadiens pour le français et l'anglais
CAN/CSA Z243.230-98	Conventions canadiennes minimales de localisation des logiciels

Normes québécoises

NQ 9921-500	Unité monétaire canadienne et autres – Désignation et règles d'écriture
NQ 9990-901	Le système international d'unités (SI) – Définitions, symboles et principes d'écriture
NQ 9990-941	Système d'unités de mesure – Facteur de conversion au système international d'unités (SI)
NQ 9990-951	Date et heure – Représentation entièrement numérique

Ouvrages techniques

- BANC D'ÉVALUATION TECHNOLINGUISTIQUE. *Grille d'évaluation* et *Guide d'utilisation*, Montréal, Office québécois de la langue française, 2001, 10 p.
- DEWEYS, Victor. Le Guide de l'imprimerie et du papier : Normes gouvernementales en matière d'impression, Québec, Conseil du trésor, Services gouvernementaux, 1995, 180 p.
- HUARD, Guy et autres. Le SGML en documentation juridique et gouvernementale : potentiel et mise en œuvre, Québec, Les Publications du Québec, 1995, 86 p.
- LABONTÉ, Alain. Guide conceptuel pour la réalisation de logiciels de langue française à portée multilingue, Québec, Ministère des Communications, 1987, 23 p.
- LABONTÉ, Alain. Les séquences de classement : du chinois à l'anglais en passant par le français, Québec, Ministère des Communications, 1988, 12 p. et fig.
- LABONTÉ, Alain. Règles de classement alphabétique en langue française et procédure informatisée pour le tri, Québec, Ministère des Communications, 1988, 6 p.
- LABONTÉ, Alain. Fonction de systèmes : soutien des langues nationales, Québec, Ministère des Communications, 1988. 4 p.
- LABONTÉ, Alain. *Technique de réduction : tris informatiques à quatre clés*, Québec, Ministère des Communications, 1989, 6 p.
- LABONTÉ, Alain. Quand « Z » vient-il avant « a »? Algorithme de tri respectant langues et cultures, Québec, Ministère des Communications, 1990, 9 p. et fig.

Ouvrages généraux

- CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et GUILLOTON, Noëlle. *Le français au bureau*, 5^e éd. mise à jour et augm., Québec, Les Publications du Québec, 2000, 503 p.
- GREVISSE, Maurice. Le bon usage, Gembloux, Duculot, 1975, 1322 p.

Vocabulaires et lexiques sur les technologies de l'information, publiés par l'Office québécois de la langue française

- Vocabulaire du micro-ordinateur
- Vocabulaire de la bureautique
- Lexique de la micro-électronique
- Vocabulaire d'Internet

INDEX

0 40	01.16
@	Chiffres romains
\$12, 13, 14	Chinois 6, 15
¢14	Chopine10
€	Classement 5, 13, 15, 16, 23
8BITMIME8	Clavier
aaaa 19	Codage
Abréviation	Codet
Accent	Collate
Acre	Configuration
Adaptation	Consonne
·	
Adresse électronique8	Conversion
Adresse postale7	Corde
Adresse Web9	Coupure 15
æÆ5	Courriel
Albanais6	Courrier électronique
Allemand 6, 15, 16	Crochet
Alphabet latin 5, 6, 11, 17, 23, 28, 29	Cube10
Anglais	Cuillérée10
Année11, 19	Danois6
Apostrophe	Date
Arabe 15	Décimal
Arpent 10	Décimètre
Arrobas8	Décimètre cube
ASCII9	Degré
Astérisque14	Deux-points
Avenue7	Devise
Barre oblique14	Diacritique 5, 6, 8, 17, 18
BASE 649	Dictionnaire
Bétel22	Dimension 13
BinHex9	Division d'un texte
Bits	Division syllabique15
Boisseau10	Dizaine6
Boulevard7, 8	Dollar
Cadratin	Encodage
Calendrier11	Entité SGML 22
CAN/CSA Z234.4-8912, 23	Enveloppe
CAN/CSA Z234.4-0912, 23 CAN/CSA Z243.200-9217, 23	
	ESMTP
CAN/CSA Z243.230-98	Espacement
CAN/CSA Z243.4.1-9816, 23	Espace fine
Carte professionnelle10	Espagnol 6, 15, 16
Casse16	Établissement scolaire7
Catalan6	Euro6, 13
Cédille 17	Fahrenheit10
Celsius 10	Finnois 6
Centimètre 10, 11, 13, 14	Format
Centimètre cube10	Format de papier13
Changement d'heure12	Franc
Chemin7	Français 5, 6, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 22, 23
Chevron	Fuseau horaire
Chiffres arabes	Gallon10
Ommes arabes	Gallott10

GDT	22	Messages5
Gramme	10	Mesure
Grand dictionnaire terminologique		Métrique
Grandeur		Mille
Graphie		Milliard
Greenwich		Millibar
Grégorien	11	Millier6
Guillemet5		Millilitre
Heure 5, 10, 12, 14, 17, 19, 22		Millimètre10
Heure normale	•	Million
HNA		MIME9
HNE	12	Minuscule
HTML	22	Minute
HTTP	9	ml10
Insécable	11	mm
Internationalisation	9	MMMM
Internet	. 22	Mondialisation
Islandais	•	Monnaie 5, 14, 17, 20, 23
ISO 31		Monsieur8
ISO 3166	,	Montant
ISO 421713	•	MS Windows 17. 18. 21
ISO 639	,	Multilinguisme
ISO 860111, 12, 19		Néerlandais
ISO/CEI 10646	•	Nœud10
ISO/CEI 14651		Nombres 5, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 20, 23
ISO/CEI 14755		Nominatif6
ISO/CEI 2382		Nom commun5
ISO/CEI 8859-1		Nom de personne7
ISO/CEI 8859-15		Normalisation 5, 8, 10, 17, 21, 22, 23
ISO/CEI 8879		Norvégien6
ISO/CEI 9995-723	. 32	NQ 9921-50020, 23
Italien6	•	NQ 9990-90123
Jeux de caractères	,	NQ 9990-941
Journée	•	NQ 9990-95123
Jours	11	Numéro
Kelvin		Octet
kg	14	Odonyme7
Kilomètre		Œ
km		Once
kn	10	Options régionales et linguistiques 17
lb	10	Ordre5, 8, 13, 16
Ligature 5, 6	, 29	Ouest
Linux	•	oz10
Liquide	,	pa
Livre		Pagination
Locale5, 12		Paramètres régionaux17, 21
Localisation22	•	Parenthèse
m²		Pascal
m³		Patronyme7
Mac OS X17		Pilote de clavier
Macintosh9	•	Pinte
Majuscule	•	po13
Marge		Point
Messagerie		Point d'exclamation

Point d'interrogation14	Symbole 5, 6, 8, 10, 12, 14, 20, 23
Points de suspension14	Système
Point-virgule14	Tasse
Ponctuation	Technolinguistique21 22
Portugais	Tél10
Postes8	Téléc10
Pouce10	Télécopie
Pour cent14	Téléphone9, 10
Pourcentage15	Telnet9
Prénom	Temps universel coordonné12
Protocole	Terminologie22
Province	Thaï15
Pseudonyme8	Tiret
QP9	Traduction5
Québec 5, 7, 8, 10, 12, 22	Trait d'union
Quoted printable9	Tréma17
Raison sociale7	Tri
Recherche16	TUC12
Règles typographiques14	Typographie
RFC 23969	Unicode21, 28
RFC 28228	Unité
Rue7	Unité monétaire5, 12
Saisie 6, 16, 17, 18, 23	Unités de mesure10, 23
Semaine11	Unix9
Séparateur 10, 11, 12	USD13
Séparateur décimal10	Usenet9
SGML22, 23	UTF6, 22
SI10, 14, 20, 23	UTF-86
Siècle11	Uuencode9
Signe diacritique	Verge10
Site Web	Village7
Somme d'argent13	Ville7
Soulignement13	Virgule7, 10, 14, 19
Standard 8, 9, 18	Voyelle
Suédois6	Web
Syllabe15	XML22

Page de code ISO/CEI 8859-1 Alphabet latin n° 1

NUL	DLE			0)	a	D).	P	•	`		n		PAI)	DCS	NI	BS	0	1	À	\	Đ			à		ð
000 00	016 10	032	20	048	30			080	50	096	60	112	70	128	80	144 90	160	A0	176	В0	192	C0	208	D0	224	E0	240	F0
SOH	DC1		!	1		A		C		a		q		HOI	Р	PU1	١ :		±		Á		Ñ			á		ñ
001 01	017 11	033	21	049	31	065	41	081	51	097	61	113	71	129	81	145 91	161	A1	177	B1	193	C1	209	D1	225	E1	241	F1
STX	DC2		**	2	2	В	3	R	2	b		r		BPł	4	PU2	¢		2		Â	`	Ò			â		ò
002 02	018 12	034	22	050	32	066	42	082	52	098	62	114	72	130	82	146 92	162	A2	178	B2	194	C2	210	D2	226	E2	242	F2
ETX	DC3		#	3	}	C	7	S	,	c		S		AP(2	STS	£		3		Ã		Ó			ã		ó
003 03	019 13	035	23	051	33	067	43	083	53	099	63	115	73	131	83	147 93	163	A3	179		195	C3	211	D3	227	E3	243	F3
EOT	DC4		\$	4	ļ	D		T	•	d		t		INE)	CCH	¤		,		Ä		Ô			ä		ô
004 04	020 14	036	24	052	34	068	44	084	54	100	64	116	74	132	84	148 94	164	A4	180	B4	196	C4	212	D4	228	E4	244	F4
ENQ	NAK	'	%	5	5	E	1	U	J	e		u		NEI	L	MW	¥		μ	l	Å	L	Õ			å		Õ
005 05	021 15	037	25	053	35	069	45	085	55	101	65	117	75	133	85	149 95	165	A5	181	B5	197	C5	213	D5	229	E5	245	F5
ACK	SYN		&	6	Ó	F	י	V	7	f		V		SSA	4	SPA	1 :		¶		A	${\mathbb C}$	Ö			æ		ö
006 06	022 16	038	26	054	36	070	46	086	56	102	66	118	76	134	86	150 96	166	A6	182	В6	198	C6	214	D6	230	E6	246	F6
BEL	ETB		•	7	7	G	•	V	7	g		W		ESA	4	EPA	l §		•		Ç	7	×			Ç		÷
007 07	023 17	039	27	055	37	071	47	087	57	103	67	119	77	135	87	151 97	167	A7	183	В7	199	C7	215	D7	231	E7	247	F7
BS	CAN		(8	3	Н		X		h		X		HTS	S	SOS			,		È	3	Ø			è	!	Ø
80 800	024 18	040	28	056	38	072	48	880	58	104	68	120	78	136	88	152 98	168	A8	184	В8	200	C8	216	D8	232	E8	248	F8
TAB	EM)	9)	I		Y	<i>r</i>	i		y		HT	J	SGCI	(C)	1		É	3	Ù			é		ù
009 09	025 19	041	29	057	39	073	49	089	59	105	69	121	79	137	89	153 99	169	A9	185	В9	201	C9	217	D9	233	E9	249	F9
LF	SUB		*	:		J		Z	,	j		Z		VTS	S	SCI	a		0		Ê	1	Ú			ê		ú
010 0A	026 1A	042	2A	058	3A	074	4A	090	5A	106	6A	122	7A	138	8A	154 9A	170	AA	186	BA	202		218	DA	234	EA	250	FA
VT	ESC		+	;		K		[k		{		PLE)	CSI	 «		>>	•	Ē	2	Û			ë		û
011 0B	027 1B	043	2B	059	3B	075	4B	091	5B	107	6B	123	7B	139	8B	155 9B	171	AB	187	BB	203	СВ	219	DB	235	EB	251	FB
FF	FS		,	<	<	L		\		l				PLU	J	ST	-	ı	1/	4	Ì		Ü			ì		ü
012 0C	028 1C	044	2C	060	3C	076	4C	092	5C	108	6C	124	7C	140	8C	156 9C	172	AC	188	ВС	204	CC	220	DC	236	EC	252	FC
CR	GS		-	=	=	N	1]		m		}		RI		OSC	-		1/2	2	Í		Ý			í		ý
013 0D	029 1D	045	2D	061	3D	077	4D	093	5D	109	6D	125	7D	141	8D	157 9D	173	AD	189	BD	205	CD	221	DD	237	ED	253	FD
SO	RS		•	>	>	N	I	^	,	n		~		SS	2	PM	R)	3/	4	Î		Þ			î		þ
014 0E	030 1 E	046	2E	062	3E	078	4E	094	5E	110	6E	126	7E	142	8E	158 9E	174	AE	190	BE	206	CE	222	DE	238	EE	254	FE
SI	US		/	?		C		_	.	0		DE		SS		APC	-		ં	,	Ϊ		ß			ï		ÿ
015 OF	031 1F	047	2F	063	3F	079	4F	095	5F	111	6F	127	7F	143	8F	159 9F	175	AF	191	BF	207	CF	223	DF	239	EF	255	FF

Ce jeu de caractères est codé sur 8 bits (2⁸ = 256 caractères). L'Alphabet latin n° 1, transcrivant 14 langues, est un sous-ensemble du jeu de caractères UNICODE codé sur 16 ou 32 bits. La référence à Unicode se fait par le code U+nnnn où nnnn est la valeur hexadécimale trouvée à droite de chaque caractère du tableau. Pour tous les caractères 8 bits, le code commence toujours par 00. Exemple : le caractère © s'écrit U00A9; le code U00A0 représente l'espace insécable (NBS).

Page de code ISO/CEI 8859-15 Alphabet latin n° 9

NUL 000 00	DLE 016 10	032	20	048	30		Q 40	P 080	50	096	60	p		PAD 128 80	DCS 144 90	NBS	O 176		À 192 C0	D 208 D0	à	l E0	ð	F0
SOH 001 01	DC1 017 11	033		1		A	4	Q		a		q		HOP	PU1	161 A1	土		Á	Ñ	á	l	ñ	F1
STX 002 02	DC2 018 12	034	22	050	!	066	B 42	082 R	_	b		r 114		BPH 130 82	PU2	¢ 162 A2	2		Â 194 C2	Ò	â		ò	F2
ETX 003 03	DC3 019 13	# 035	23	3 ₀₅₁	33		C 43	S 083	53	099 C		S	73	APC 131 83	STS 147 93	£ 163 A3	3 179		Ã 195 C3	Ó 211 D3	ã	i E3	ó	F3
EOT 004 04	DC4 020 14	\$	24	4		_)	T 084	54	100 d		116 t	74	IND 132 84	CCH 148 94	€ 164 A4	Ž	-	Ä 196 C4	Ô 212 D4	ä	٠ ا	ô	F4
ENQ 005 05	NAK 021 15	% 037		5 ₀₅₃	35	069	E 45	085 U	·	e 101		117 u		NEL 133 85	MW 149 95	¥ 165 A5	μ 181		Å 197 C5	Õ	å 229	l E5	Õ	F5
ACK 006 06	SYN 022 16	038		054		_	F 46	086 V		f		V		SSA 134 86	SPA 150 96	Š	182	B6	Æ 198 C6	Ö	230	-	ö	F6
BEL 007 07	ETB 023 17	039	27	7 055	37	-	3 47	W	•	103 g		W		ESA 135 87	EPA 151 97	\$ A7	183	В7	Ç 199 C7	X 215 D7	Ç	E7	÷ 247	F7
BS 08	CAN 024 18	040	28	056	38	072	H 48	X 088	-	h		X		HTS 136 88	SOS 152 98	š 168 A8	Ž 184	В8	È 200 C8	Ø 216 D8	232 è) E8	Ø 248	F8
TAB 009 09	EM 025 19	041	29	9 057		-	I 49	089 Y		i 105		121 y		HTJ 137 89	SGCI 153 99	© 169 A9	1 185			_	233 é	´ I	ù 249	F9
LF 010 0A	SUB 026 1A	* 042	2A	058	3A	074	J 4A	7	_	j	6A	Z		VTS 138 8A	SCI 154 9A	170 AA	186		Ê CA	Ú 218 DA	234 ê	EA	ú 250	FA
VT 011 0B	ESC 027 1B	+ 043	2B	5 059	3B	075	₹ 4B	091	5B	107 k		123	7B	PLD 139 8B	CSI 155 9B	≪ 171 AB	>> 187		Ë 203 CB	$\hat{\mathbf{U}}$	235 ë	EB	û 251	FB
FF 012 0C	FS 028 1C	9	2C	060	•	076	4C_	092	5C	108	6C	124	7C	PLU 140 8C	ST 156 9C		188	_	Ì CC	Ü 220 DC	236	EC	ü 252	FC
CR 013 0D	GS 029 1D	- 045	2D	061			√ I 4D	093	5D	109		125	7D	RI 141 8D	OSC 157 9D	- 173 AD	189		205 CD	Ý 221 DD	237 Í	ED	ý 253	FD
SO 014 0E	RS 030 1E	046	2E) 062			V 4E	094		110 n		126	7E	SS2 142 8E	PM 158 9E	174 AE	190 Ÿ	BE	206 CE	þ 222 DE	238	EE	þ	FE
SI 015 0F	US 031 1F	047	2F	063		079) 4F	095	- 5F	0		DEI 127		SS3 143 8F	APC 159 9F	 175 AF	191 ¿	BF	Ï 207 CF	ß 223 DF	ï 239	EF	ÿ	FF

Le jeu de caractères est codé sur 8 bits (2⁸ = 256 caractères). Presque comparable à l'Alphabet latin n° 1 (ISO/CEI 8859-1), l'Alphabet latin n° 9 comprend le symbole Euro (€), les ligatures œ, Œ ainsi que quelques caractères finlandais. À terme, il remplacera l'Alphabet latin n° 1.

Dénomination des caractères complémentaires de l'Alphabet latin n° 1

\	Barre oblique inverse
· ;	Barre oblique
	Trait horizontal
ī	Barre verticale interrompue
!	Point d'exclamation
	Point d'exclamation retourné
1	Exposant un
@	Arrobas, a commercial
@	Exposant deux
#	Carré
£	
3	Symbole de la livre
	Exposant trois
\$	Symbole du dollar
1/	Symbole monétaire
1/4	Fraction un quart
%	Symbole pour cent
1/2	Fraction un demi
?	Point d'interrogation
3/4	Fraction trois quarts
&	Perluète
{	Accolade ouvrante
*	Astérisque
}	Accolade fermante
(Parenthèse ouvrante
±	Signe plus ou moins
[Crochet ouvrant
)	Parenthèse fermante
]	Crochet fermant
_	Trait bas, soulignement
-	Signe moins, trait d'union
¿	Point d'interrogation retourné
+	Signe plus
=	Signe égal
	Cédille
7	Signe de négation
®	Symbole marque déposée (anglais)
¶	Symbole du paragraphe (anglais)
¥	Symbole du yen
Ø	O barré majuscule

Þ	Thorn minuscule
•	Tréma
٨	Accent circonflexe
•	Symbole du degré
`	Accent grave
Ç	C cédille majuscule
-	Macron
~	Tilde
Æ	Ligature majuscule ae
§	Symbole du paragraphe
ß	S dur (allemand)
Đ	Eth majuscule
а	Indicateur ordinal féminin
:	Deux-points
;	Point-virgule
•	Accent aigu
È	E majuscule accent grave
À	A majuscule accent grave
Ù	U majuscule accent grave
«	Guillemet français ouvrant
»	Guillemet français fermant
©	Symbole tous droits réservés
¢	Symbole du cent
0	Indicateur ordinal masculin
μ	Symbole de <i>micro</i> -
•	Apostrophe
,	Virgule
×	Signe de multiplication
<	Signe inférieur à
**	Guillemet anglais (petit guillemet)
	Point
÷	Signe de division
	Point médian
>	Signe supérieur à
É	E majuscule accent aigu

La liste des caractères reprend la disposition des touches du clavier normalisé.

Pictogrammes ISO 9995-7

(Norme pour les touches de fonctions d'un clavier d'ordinateur)

\bigcirc	Échappement
₫	Impression de l'écran
(1)	Défilement
\Diamond	Pause
\bigcirc	Interruption
a	Insertion
//	Suppression
R	Début
M	Fin
[[-]	Page précédente
	Page suivante
个	Curseur vers le haut
\$	Curseur vers le bas
\rightarrow	Curseur vers la droite

4	Curseur vers la gauche
X	Effacement arrière
4	Retour
₩—	Tabulation à gauche
->>	Tabulation à droite
企	Verrouillage des majuscules
	Majuscules; Sélection de niveau 2
*	Contrôle
_/₽	Alternative
	Alternative; Sélection de niveau 3
5	Espace insécable
	Espace
\Rightarrow	Contrôle; Sélection de groupe
企	Verrouillage numérique